



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE QUARTIER FRONT-DE-SEINE

MARDI 27 FÉVRIER 2024

Le Mardi 27 février 2024 à 18h30, les Conseillers du quartier Front-de-Seine se sont réunis dans le Salon Ronsard, en l'Hôtel de Ville.

Présents :

Élue : Isabelle COVILLE, Adjointe déléguée du quartier Front-de-Seine

Conseillers de quartier :

Françoise ADAMS, Etienne ANDRÉ, Michèle BELLAÏCHE, Guillaume CHALAMET, Christian CHIKLI, Joël DERRIENNIC, Fabienne DESROUSSEAUX, Chantal FRANÇOIS, Gurvan GAUDIN, Régine HUNDER, Béatrice LE BLAY, Sébastien LOMBARD, Sébastien MAZON, Erick MOTTIN, Sylvie NOËL, Patricia PARISIS, Marielle PIETRI, Danielle PLASSARD, Raphaël ROUAH

Absents excusés : Robert DI BLASI

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

1. Présentation

- a. De l'équipe municipale
- b. Des Conseillers de quartier

2. Missions des Conseillers de quartier

3. Mode de communication

- a. Entre la Ville et les Conseillers de quartier
- b. Entre les Conseillers de quartier
- c. Entre les Conseillers de quartier et les Levalloisiens

4. Fresque à facilitation graphique

5. Points relatifs à la Ville de Levallois

- a. Collecte biodéchets
- b. Marché Europe

6. Questions / Réponses

7. Clôture de la réunion et communication de la date de la prochaine séance.

Madame Isabelle COVILLE souhaite la bienvenue aux Conseillers de quartier et introduit la séance.

1. Présentation

a. De l'équipe municipale

- l'Adjointe déléguée du quartier
- le Cabinet de Madame le Maire
- le Service *Gouvernance et Démocratie locale*

b. Des Conseillers de quartier (tour de table)

2. Missions des Conseillers de quartier

- Ils sont un relais d'information sur le cadre de vie du quartier, suggèrent et proposent des développements du cadre de vie du quartier et des projets concernant leur vie quotidienne.
- Ils peuvent être associés aux réflexions relatives à l'avenir de leur quartier
- Ils s'engagent à être présents aux séances et aux différents rendez-vous organisés par le Conseil de quartier, à être respectueux de cette instance et à ne pas déroger au règlement intérieur. Être membre d'un Conseil est un investissement bénévole. L'activité et l'avancée des programmes dépendent de l'implication de chacun au sein de l'instance.
- Ils s'engagent à toujours agir dans l'intérêt général pour l'amélioration de leur vie de quartier, à faire preuve de civisme et d'exemplarité tout au long de leur mandat.

3. Mode de communication

a. Entre la Ville et les Conseillers de quartier

- Adresse mail unique : conseilsdequartier@ville-levallois.fr
- Téléphone du Service *Gouvernance et Démocratie locale* : 01 49 68 31 66 - 01 49 68 31 52
- **Désignation de 2 membres co-référents volontaires par quartier**
2 membres co-référents doivent être désignés par leurs pairs au sein de chaque quartier, afin que les 8 Conseillers choisis puissent se réunir, si besoin, autour du Président et des Adjointes délégués, dans le cadre d'une réunion inter-quartiers.

Madame Patricia Parisis et Monsieur Sébastien Lombard se sont portés volontaires et seront donc les 2 co-référents du Conseil de quartier Front-de-Seine.

- **Propositions de sujets à aborder lors des réunions**
Les propositions de sujets souhaitant être abordés par les Conseillers de quartier lors des réunions, doivent être adressés par mail **uniquement par les co-référents** de chaque quartier, au Service *Gouvernance et Démocratie locale*, au moins deux semaines avant chaque réunion.

- **Plateforme participative *Pensons Ensemble Levallois***

La Plateforme numérique de participation citoyenne de la Ville, lancée en 2022, est accessible depuis l'application *Levallois & moi* et le site de la Ville, en cliquant sur l'onglet [Vie municipale](#). [Pensons ensemble Levallois](#) propose **un onglet dédié aux Conseils de quartier** et à l'autre instance participative de la Ville, le CESEL (Conseil Économique, Social et Environnemental de Levallois).

L'onglet [Conseils de quartier](#) présente les quatre Conseils de quartier et leur rôle, et permet également d'accéder désormais à la page dédiée à chaque Conseil de quartier, nouveauté mise en place pour ce mandat. Elle est accessible à tous sans inscription, sur laquelle sont regroupés l'agenda du Conseil de quartier, mais aussi les comptes rendus du mandat actuel ainsi que ceux du mandat précédent.

L'agenda peut notamment être utilisé pour informer les Levalloisiens des permanences marchés à venir, ou de tout autre événement relatif à la vie de leur quartier. Les événements figureront également dans l'agenda général de la Plateforme, accessible depuis l'onglet *Actualités*.

Il est indispensable que les Conseillers de quartier se créent un compte sur la Plateforme, afin de faciliter leur accès à cette dernière. Certains projets ou questionnaires pourront être uniquement destinés aux Conseillers de quartier, et ne seront pas accessibles sans inscription. Il est par ailleurs possible de s'inscrire à la Plateforme via *France Connect*.

Un guide d'inscription, qui contient toutes les informations nécessaires à la création et à la modification de votre compte, est disponible dans l'onglet *Plus* de la Plateforme, en cliquant sur [Comment participer](#).

Les Conseillers de quartier sont également invités à s'abonner à la Newsletter de la Plateforme, qui leur permettra d'être tenus informés de toutes les actualités de la Plateforme et de la Ville, relatives à la participation citoyenne.

La Plateforme regroupe enfin toutes les concertations et consultations menées par la Ville, en rapport avec la participation citoyenne. Dans le cas de la concertation sur la rénovation de la Place Jean-Zay, il s'agit plus particulièrement de l'historique de la concertation et des comptes rendus des réunions publiques.

b. Entre les Conseillers de quartier

- La communication entre les Conseillers de chaque quartier s'organise librement. Afin de garantir l'accord de tous les membres sur le respect de la confidentialité des coordonnées de chacun, les Conseillers ont signé en début de mandat un formulaire d'autorisation de communication des coordonnées des membres en interne, afin de faciliter la communication entre eux.
- Les Conseillers de quartier ont également la possibilité de créer un groupe *WhatsApp* afin de communiquer plus efficacement.
- Ils peuvent aussi créer un *Google Doc* de travail, afin de rassembler les propositions de sujets pour les réunions.

c. Entre les Conseillers de quartier et les Levalloisiens

- Les Levalloisiens ont la possibilité de prendre contact avec les Conseillers de quartier, par le biais de l'adresse mail unique conseilsdequartier@ville-levallois.fr

- Les Conseillers du quartier Front-de-Seine peuvent tenir des permanences sur le marché *Europe*. Après concertation, ils ont donc décidé que ces permanences se tiendraient tous les derniers samedis du mois (en dehors des vacances scolaires).
- Ils peuvent être présents sur le stand du Service de la *Démocratie locale*, lors de la Cérémonie des Vœux aux nouveaux Levalloisiens en l'Hôtel de Ville.
- Ils peuvent également être présents sur le stand d'information leur étant réservé, lors du vide-greniers annuel de leur quartier.

4. Fresque à facilitation graphique

Vous trouverez dans la pochette qui vous a été remise, une copie de la fresque des grands sujets abordés lors de la dernière réunion plénière, ainsi qu'un document récapitulatif des actions déjà engagées par la Municipalité et ses Services sur les sujets proposés.

Il vous appartient de vous emparer, en collaboration avec la Municipalité, des sujets et propositions de projets qui n'ont pas encore été développés par la Ville, et ce dans le cadre des prochaines réunions.

5. Points relatifs à la Ville de Levallois

a. Collecte biodéchets

Comme vous le savez, le développement durable est l'affaire de tous et Madame le Maire a souhaité, depuis le début de son mandat, que notre Municipalité s'engage de façon plus concrète dans une vraie démarche environnementale. La Ville de Levallois se mobilise sur ce sujet depuis 2022 afin de mettre en œuvre un dispositif dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, le territoire Paris Ouest la Défense, auquel Levallois appartient, est l'organisme compétent en matière de gestion des déchets, et travaille actuellement à la définition de scénarios pour le déploiement d'une solution de collecte pour l'ensemble des villes du territoire. Le scénario privilégié par notre commune consiste à déployer des bornes de collecte dans l'espace public, appelés *Points d'Apport Volontaire (PAV)*, sur l'ensemble de la commune.

À ce titre, le déploiement de ces PAV, piloté par les Services de la Ville, se fera avec 9 nouvelles implantations à venir en septembre 2024.

Ainsi, une expérimentation de collecte des biodéchets grâce à des PAV, a été menée sur le territoire communal entre mai et décembre 2023. La Ville de Levallois a donc anticipé la réglementation qui deviendra bientôt la norme, en devenant la première ville du territoire POLD (Paris Ouest La Défense) à mettre en place ces PAV.

Afin de comprendre les besoins des usagers et de dimensionner le déploiement de notre solution, 4 PAV ont été installés à trois emplacements :

- 2 à la sortie du square Edith-de-Villepin, au 118 rue Aristide-Briand
- 1 proximité du métro Louise-Michel
- 1 sur la place Marie-Jeanne Bassot

Cette expérimentation a connu un tel succès que nous avons dû mettre en place une liste d'attente, en ouvrant encore davantage au fil de l'eau cette expérimentation aux Levalloisiens qui souhaitent s'engager dans cette démarche. Cette expérimentation et son succès nous ont en tout cas confortés dans le choix du PAV comme la solution la plus pertinente à mettre en place à long-terme et à l'échelle communale.

Toutefois, nous sommes parfaitement conscients que ces quatre PAV ne nous permettront pas à eux seuls, de répondre à la demande de tous les Levalloisiens. C'est pour cette raison que des PAV supplémentaires seront installés en septembre 2024. L'étude sur leur localisation a été finalisée il y a quelques jours. Nous ne manquerons pas, naturellement, de communiquer auprès des Levalloisiens sur ce sujet.

Pour toute information supplémentaire ou si vous souhaitez déposer vos biodéchets dans les PAV déjà disponibles, nous vous invitons à consulter la page dédiée à ce sujet sur le site internet de la Ville.

La page dédiée : <https://www.ville-levallois.fr/biodechets/>

Les inscriptions peuvent également être faites par mail à l'adresse biodechets@ville-levallois.fr

Un article sur le sujet des biodéchets figure également dans l'info Levallois de février, n'hésitez pas le consulter et à relayer l'information autour de vous.

Dans l'attente du déploiement de notre solution de collecte sur l'ensemble de la commune, voici les solutions proposées par la Ville et ses partenaires pour vous permettre de réaliser le tri des biodéchets, notamment au sein des copropriétés.

- **Mise à disposition gratuite d'un lombricomposteur individuel (hors services optionnels de livraison et mise en place à domicile)**
Si vous habitez en appartement, la *Maison de la Pêche et de la Nature* propose un lombricomposteur vous permettant de composter vos biodéchets hors-sol. Vous avez le choix entre trois modèles : petit (1/2 personnes), moyen (2/4 personnes) et grand (4/6 personnes). Pour plus d'informations et obtenir un kit gratuit de compostage : Contact : compost@maisonpechenature.fr
- **Mise à disposition gratuite d'un composteur collectif pour copropriété/résidence disposant d'un jardin (hors services optionnels de livraison et mise en place à domicile)**
Si vous disposez d'un jardin, la *Maison de la Pêche et de la Nature* propose un composteur collectif vous permettant à vous et vos voisins de composter vos biodéchets. Cette association peut vous accompagner dans la mise en place du composteur et son entretien une fois par semaine. Pour plus d'informations et obtenir votre composteur collectif : Contact : compost@maisonpechenature.fr
- **Dépôt de vos biodéchets dans un composteur de quartier**
Vous pouvez déposer vos biodéchets dans l'une des deux stations de compostage collectif installées sur le territoire de la commune : l'une est située sur l'île de la Jatte, à proximité de la *Maison de la Pêche et de la Nature*, l'autre est située au cimetière de la ville.
Pour plus d'informations : compost@maisonpechenature.fr

Questions des Conseillers de quartier

- *Comment seront déterminés les emplacements des nouveaux PAV ? En avoir un devant chez soi peut créer des nuisances.*

L'objectif des 9 nouveaux PAV (*Points d'Apport Volontaire*) qui seront installés, est de mettre en place un maillage plus équilibré de l'offre dès le mois de septembre, et ainsi couvrir toute la commune. Notre stratégie est d'implanter des PAV au fur et à mesure, par vague, afin de s'assurer qu'ils sont bien utilisés et que l'offre suit la demande afin de ne pas encombrer inutilement l'espace public. L'étude de la Ville tient bien évidemment compte des emplacements des habitations et des risques de nuisances.

Les 4 premiers emplacements ont été choisis par la *Maison de la Pêche*, en concertation avec la Municipalité, au moment du lancement de l'expérimentation. En effet, les déchets devaient initialement être récupérés aux PAV par une personne de la Maison de la Pêche et de la Nature véhiculée à vélo ; il fallait donc prendre en compte ses trajets à vélo, des bornes vers le cimetière, où sont regroupés les déchets. Toutefois, le succès de l'expérimentation a été tel que la récupération des déchets est désormais assurée par un camion qui passe 3 fois par semaine à chaque PAV. Plus de 800 foyers levalloisiens sont engagés dans cette démarche.

- *Est-il prévu d'ajouter des PAV dans les parcs municipaux ? Cela pourrait faciliter l'accès pour de nombreux habitants vivant près des espaces verts.*

Dans l'immédiat, nous ne sommes pas en mesure de les mettre dans les espaces verts. Mettre des PAV dans les parcs risquerait de provoquer des nuisances, attirer les rongeurs et l'apport de déchets multiples ne faisant pas partie des biodéchets (sacs plastique, bouteilles...). C'est un phénomène que la Municipalité observe de manière récurrente dans les parcs et pour éviter ces incivilités, il faudrait mettre en place un service de gardiennage. Le système des PAV avec un code a donc été privilégié.

- *Est-ce que les bennes de biodéchets seront obligatoires dans les copropriétés ?*

Si les collectivités ont l'obligation depuis le 1^{er} janvier 2024 de proposer une solution de collecte de biodéchets, il n'y a pour le moment aucune réglementation obligeant les copropriétaires à faire le tri de leur biodéchets. La mise en place d'une benne dans chaque copropriété n'est donc pas une obligation.

Par ailleurs, la Ville a fait le choix des PAV car l'immense majorité des locaux poubelles des immeubles sont déjà au maximum de leur capacité en termes de bacs, notamment avec l'augmentation du tri sélectif (dont la collecte a été doublée). Il a donc été décidé de privilégier une collecte dans l'espace public plutôt que dans les copropriétés, choix opéré par de nombreuses villes.

- *Pourquoi ne pas faire de collecte en porte à porte ?*

Il est impossible d'adopter cette solution à l'échelle d'une ville comme Levallois. Mettre des bennes pour le tri du verre s'est déjà avéré complexe dans certaines copropriétés, du fait de l'étroitesse des immeubles. La solution actuelle est la plus rationnelle et la plus pratique.

- *Que deviennent les biodéchets ?*

La collecte des biodéchets est actuellement assurée par le prestataire du Sycotom *Moulinot* et sera assurée par le prestataire de la Ville à compter de septembre, *Derichebourg*, en charge de la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif. Les déchets des PAV sont regroupés dans une benne commune située au cimetière et sont ensuite envoyés en usine de méthanisation qui en fait du compost et du biogaz. À compter de mi 2026, ils seront fléchés sur l'usine de méthanisation du Sycotom, en chantier Port de Gennevilliers.

- *Comment cette initiative a-t-elle été communiquée auprès des Levalloisiens ?*

La Municipalité a communiqué sur cette expérimentation sur les réseaux sociaux, dans l'Info Levallois ainsi qu'en Conseil de quartier. L'objectif de l'article dans l'Info Levallois de février est justement de faire un état des lieux complet des solutions aujourd'hui proposées. Les Conseillers de quartier doivent également jouer un rôle de relai au sein de leur quartier.

De nouveaux PAV seront ajoutés dès le mois de septembre, afin que l'ensemble des quartiers soient couverts.

D'autres initiatives (qui ont elles aussi fait l'objet d'une communication) à destination de l'ensemble des Levalloisiens, sont proposées par la Ville et ses partenaires pour vous permettre de réaliser le tri des biodéchets, notamment au sein des copropriétés.

b. Marché Europe

Au vu de la faible fréquentation en ce jour de marché, le samedi, la Ville a demandé au délégataire de lancer une analyse de fréquentation clientèle. Ce dernier doit mener ce travail et nous faire un retour.

Nous avons prévu de faire un certain nombre de propositions en accord avec l'ACAL (Association des Commerçants et Artisans de Levallois), afin que le marché soit redynamisé.

Pensez-vous, encore aujourd'hui, que le jour de marché défini soit pertinent ?

Serait-il plus intéressant de changer ce jour ou ses horaires ?

Questions et retours des Conseillers de quartier

- *Le marché Europe est trop cher, les clients privilégient sans doute un marché moins onéreux comme celui d'Henri-Barbusse. Il faut également prendre en compte les pratiques de consommation qui ont changé, les riverains faisant beaucoup leurs courses dans les grandes surfaces.*
- *Il faut des commerces "locomotives" comme au marché Henri-Barbusse, qui permettent de faire des gammes de prix et de proposer une variété d'offres aux clients. Il n'y en a plus au marché Europe.*
- *Est-il possible de rajouter un jour supplémentaire pour le marché ?*

Tous les commerçants du marché ne sont pas favorables à cette idée, et il faudrait pouvoir garantir que les clients seront présents le jour choisi.

- *Des Conseillers de quartier recommandent de mettre en place des animations dans le quartier le jour du marché, afin de le redynamiser et donner envie aux riverains de venir.*
 - *Installer une buvette au marché pourrait renforcer la convivialité*
 - *Pourquoi pas un petit train faisant le tour du quartier le samedi matin ?*
 - *Il faut aussi que le quartier Front-de-Seine soit convivial au-delà des jours de marché, en organisant des événements lors de la Fête de la Musique ou à Noël*

Le marché aide justement à conserver une ambiance de quartier. Le retour de la Médiathèque, dont les travaux seront bientôt achevés, permettra également de redonner une fréquentation au quartier le samedi matin et de la vie au marché.

La Ville travaille également sur la question de la convivialité dans le quartier Front-de-Seine, notamment avec les commerçants. Madame Coville prend bonne note des suggestions d'animation.

En ce qui concerne la Fête de la Musique, la Ville souhaite organiser un événement en collaboration avec les commerçants, afin de créer une vraie animation de quartier.

- *Pourquoi ne pas faire un questionnaire sur la Plateforme de la Ville, afin de demander aux Levalloisiens les raisons qui les amènent à aller au marché ou au contraire à ne pas le faire ?*

Madame Coville prend bonne note de cette suggestion.

- Il serait bien pour le prochain vide-greniers, que les exposants soient installés depuis la Place Pompidou et non pas rue des Marronniers.

Madame Coville prend bonne note de cette demande

6. Questions / Réponses

Madame Coville annonce deux informations supplémentaires aux Conseillers de quartier

a. À propos des travaux de voirie

Certains Levalloisiens ont fait remarquer qu'il y avait beaucoup de travaux et qu'il n'y avait pas d'informations. [Info Voirie](#), qui est disponible sur le site internet de la Ville, répertorie les travaux de voirie menés par la Ville et ceux menés sur son territoire. Nous allons mettre en place ces mêmes informations sur l'application *Levallois&Moi*.

b. Pelouse de l'Île-de-la-Jatte

Madame le Maire a souhaité que la pelouse de l'Île-de-la-Jatte soit rendue au public et interdite aux chiens, à la suite des retours et plaintes des Levalloisiens et des Conseillers de quartier.

Les Conseillers de quartier sont ravis de cette annonce, confirment que le caniparc est très peu utilisé et suggèrent l'installation de bancs supplémentaires près de la pelouse.

Questions des Conseillers de quartier

- *Qu'en est-il de la régulation des flux routiers ?*

Le Curious Lab' 92, dont fait partie Isabelle Coville, étudie actuellement ce sujet et mènera prochainement des expérimentations sur des portions de voies.

- *A-t-on des nouvelles des bus Les Abeilles ? Vont-ils être conservés ?*

Les bus *Les Abeilles* continueront à circuler et demeureront gratuits. Ils seront également plus petits et électriques.

- *Est-ce que leur fréquence changera ?*

Il n'est pour le moment pas prévu de modifier leur fréquence, les études ont montré que les fréquences convenaient aux usagers. Les horaires de passages continueront également d'être annoncés sur l'application mobile et affichés sur les abribus

- *A quelle échéance aura-t-on ces nouveaux bus ?*

Il est aujourd'hui prévu de les mettre en circulation en 2025.

- *Lors des travaux place Marie-Jeanne-Bassot, des dalles de pierre ont été retirées et remplacées par du béton, est-ce définitif ?*

Non, il s'agit d'une réfection provisoire en attente de la reprise du chantier par RTE. Un affichage est prévu.

- *A l'angle des rues Baudin/Wilson, le voiturier du restaurant Le Bazar gare les voitures devant le restaurant sans respecter les emplacements de stationnement, alors que ce n'est pas autorisé, et cela crée des risques de non visibilité pour les piétons, les enfants... Pourrait-on mettre un panneau d'interdiction de stationner ?*

Madame Coville prend note de cette remarque et transmet cette information à la Police municipale, qui ne manquera pas de prendre attache avec le gérant.

Un panneau "Interdiction de stationner sous réserve d'enlèvement" est déjà présent à cet endroit.

- *Des actions vont-elles être mises en place côté rue Greffülhe, car ça manque de commerces et le quartier est un peu vide ?*

Nous allons remonter cette remarque à notre manager des commerces afin d'étudier les évolutions possibles.

- *La pharmacie ferme rue Ernest-Cognacq. Savez-vous quel commerce va la remplacer ?*

Madame Coville va se renseigner et rappelle que deux pharmacies sont localisées à proximité, rue Greffülhe et Place Pompidou.

7. Clôture de la réunion et communication de la date de la prochaine séance.

- Vous pouvez adresser vos propositions de sujets que vous souhaitez aborder lors de la prochaine réunion, qui aura lieu le **JEUDI 16 MAI prochain à 18H30, avant le 22 avril 2024.**
- **La Réunion Plénière aura lieu le 27 JUIN à 18h30 dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville.**
- **En ce qui concerne les vide-greniers : celui du quartier FRONT-DE-SEINE aura lieu le DIMANCHE 8 SEPTEMBRE.**

Les trois autres auront lieu :

- Le 16 JUIN pour le quartier Jean-Zay
- le 30 JUIN pour le quartier Alsace
- le 22 SEPTEMBRE pour le quartier Général Leclerc

Madame Isabelle Coville clôture la séance.

RAPPEL !

Les réunions de Conseils de quartier ont lieu une fois par trimestre. La date de la prochaine réunion est donnée lors de la réunion précédente et, il est indispensable que chaque Conseiller de quartier, ayant postulé et s'étant engagé pour assurer cette mission, puisse prendre ses dispositions afin d'être présent lors de ces dernières.

En cas d'absence répétée à ces réunions, le Conseiller de quartier concerné est considéré comme démissionnaire et peut être remplacé.

Nous avons besoin de vous, de vos idées pour le quartier et de votre implication au service de Levallois.

CONTACT

conseilsdequartier@ville-levallois.fr

**Service Gouvernance et Démocratie locale
Hôtel de Ville - Place de la République
92300 Levallois**